

Agro-Industrie. Une synergie payante

Face à la morosité économique, le secteur agroalimentaire tire son épingle du jeu. En effet, en 10 ans le PIB et les exportations ont doublé. Reste à améliorer le positionnement du pays à l'export.

Sanae Raqui

s.raqui@leseco.ma

En l'espace de 10 ans, et dans le cadre du Plan Maroc Vert le secteur agricole marocain a fait des pas de géant. Des réalisations qui se traduisent en chiffres. En effet, le PIB agricole et les exportations agricoles ont doublé et la production a augmenté pour la majorité des filières. Dans le détail, et selon les derniers chiffres publiés sur le secteur, c'est +83% pour les agrumes, +93% pour les céréales et l'arboriculture, +136% pour les olives, +34% pour le maraîchage, +62% pour les dattes, +214% pour les semences, +53% pour les viandes rouges, +41% pour les viandes avicoles, etc...

Plus d'intégration en amont

Pour pouvoir réaliser ces chiffres prometteurs, et afin de mieux consolider ces réalisations et surtout assurer une meilleure intégration entre l'amont productif et l'aval de transformation, les ministères de l'Agriculture et du commerce et de l'Industrie ont fait le choix depuis plusieurs années de collaborer ensemble pour créer les synergies nécessaires pour le développement de l'agro-industrie mais aussi pour la promotion de l'investissement agricole. Ainsi, plusieurs actions ont été engagées pour assurer l'intégration entre l'amont agricole et l'aval industriel. Des agropoles ont été mis en place au niveau des principaux bassins de production agricole situés dans les régions de Meknès, Berkane, Tadla, Souss, Gharb, Loukkos et Haouz. Ces derniers constituent des plateformes intégrées offrant aux investisseurs des terrains aménagés pour l'installation de projets d'investissement. À noter qu'à date d'aujourd'hui, les quatre agropoles de Meknès, Berkane, Tadla et Souss sont réalisées et les lots sont en phase de commercialisation auprès des investisseurs. De ce fait, tout a été pensé pour assurer une meilleure valeur ajoutée au secteur. Au niveau des agropoles, des qualipoles ont été installées par le ministère de l'Agriculture. Ce



sont des espaces spécialement conçus comme une sorte de «*guichets uniques*» offrant des services nécessaires à l'installation et la pérennité des différents opérateurs du domaine. Ces structures intègrent des laboratoires de dernière génération (laboratoires de l'INRA, ONSSA et EACCE), des espaces d'expérimentation et de formation, ainsi que des services de contrôle qualité et d'exportation.

Un nouveau contrat-programme

Afin d'assurer une meilleure synergie entre les différentes acteurs œuvrant dans le secteur de l'agro-industrie, une stratégie de développement des industries agroalimentaires a été élaborée conjointement entre les départements de l'Agriculture et de l'Industrie ainsi que les professionnels du secteur. Cette stratégie a été concrétisée par la signature d'un contrat programme en avril 2017. Il vise principalement le développement de chaînes de valeur intégrées et compétitives avec un investissement global de

12 MMDH dont 8 MMDH à travers la contribution des opérateurs privés et 4 MMDH à travers la contribution des départements de l'Agriculture (2,8 MMDH) et de l'Industrie (1,2 MMDH). Huit filières agricoles sont concernées par ce contrat-programme. Il s'agit de la valorisation des agrumes, la valorisation des fruits et légumes ainsi que la transformation des fruits et légumes. Cette feuille de route concerne également l'industrie de l'huile d'olive, l'industrie laitière, l'industrie des viandes, l'industrie de la biscuiterie, confiserie et chocolaterie et l'industrie des pâtes et couscous. S'agissant des impacts so-



Les efforts consentis devront permettre de redresser l'offre à l'export en produits alimentaires.

cio-économiques, ce contrat-programme assurera la création de plus de 38.000 emplois permanents à l'horizon 2021, avec un chiffre d'affaires annuel additionnel de 42 MMDH, 12,5 MMDH de chiffre d'affaires annuel à l'export et 13 MMDH de valeur ajoutée annuelle additionnelle.

Marchés africains : percée difficile

À noter que dans le cadre du contrat-programme, l'accent a été mis sur le développement de l'outil agricole et industriel, l'amélioration des circuits de commercialisation, la promotion de la recherche et développement et l'aide à la conquête de nouveaux marchés. Les efforts consentis devront permettre de redresser l'offre à l'export en produits alimentaires. C'est en tout cas le défi que le secteur doit relever pour les prochaines années. Selon le constat du dernier rapport de la Direction des études et des prévisions financières (DEPF) : «*L'évolution future de la demande mondiale des produits agroalimentaires laisse apparaître l'émergence de nouveaux marchés*», peut-on lire dans le rapport. De grandes opportunités pour l'offre exportable marocaine, «*mais que le Maroc tarde à explorer et ce, en dépit de la place de plus en plus renforcée de l'Afrique dans les priorités de sa stratégie d'ouverture*», note le rapport de la DEPF. Le positionnement actuel du royaume sur les marchés agroalimentaires africains «*demeure loin de son potentiel et s'avère sans commune mesure avec les capacités compétitives du Maroc dans certains produits agricoles*». La DEPF détaille dans ce sens que sur cinq produits agroalimentaires phares à l'export, le Maroc est classé loin derrière les leaders sur ces marchés avec des parts de marché, moyennes sur la période 2007-2015, de 13% pour les conserves d'olive (contre 37% pour le leader sur ce marché, à savoir l'Espagne), de 3% pour les agrumes (34% pour l'Afrique du Sud), de 1% pour les tomates (31% pour l'Afrique du Sud), de 0,7% pour les conserves de fruits et confitures (11% pour la Chine), et de 0,3% pour l'huile d'olive (30% pour l'Espagne). Le repositionnement du Maroc sur le marché africain est d'autant plus nécessaire. ●